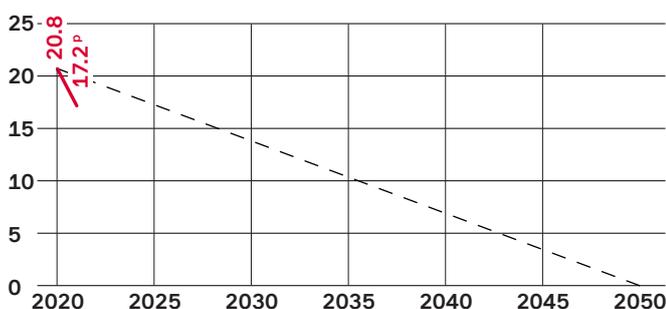


Aperçu du portefeuille

Nombre d'immeubles (projets dedéveloppements exclus)	89
Valeur de marché (bâtiments finis et terrains à bâtir)	1'201 Mio. CHF
Surface de référence énergétique (SRE) ¹⁾	245'532 m ²
Degré de couverture de la consommation d'énergie mesurée, part SRE ²⁾	94 %
Intensité énergétique ³⁾	106.5 kWh/m ² SRE
Intensité CO ₂ ⁴⁾	17.2 kg CO ₂ eq/m ² SRE
Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie	15 %
Part des énergies fossiles dans la consommation totale d'énergie	83 %
Part des rejets thermiques dans la consommation totale d'énergie	9 %
Optimisation de l'exploitation du chauffage avec ECCO2 ⁵⁾ , part des immeubles	34 %

Zéro émission nette en 2050 : état intermédiaire et objectif
en kg CO₂eq / m² SRE; ^P = provisoire selon REIDA

Installations photovoltaïques et solaires thermiques

Installations photovoltaïques (PV), nombre	1
Installations PV, surface	150 m ²
Production totale PV effective	27'360 kWh
Installations solaires thermiques, nombre	3

Mobilité

Bornes de recharge électrique, part des immeubles avec raccordement ⁶⁾	4 %
Local à vélos/emplacements de vélos couverts, part des immeubles	76 %

Accès sans obstacles et interaction utilisateurs

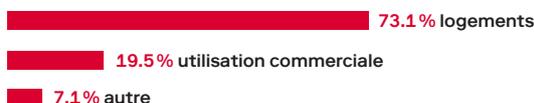
Accès sans obstacles à l'immeuble/au bien loué, part des immeubles ⁷⁾	66 %
Espace commun extérieur et/ou aire de jeux, part des immeubles	55 %
Logement avec application pour les locataires, part de tous les logements locatifs	100 %
Taux d'inscription à l'application pour les locataires ⁸⁾	41 %

Végétalisation et biodiversité

Part des immeubles	
Espaces verts ⁹⁾	75 %
Au moins une mesure de promotion de la biodiversité ¹⁰⁾	75 %
Végétalisation de toiture intensive ou extensive	17 %

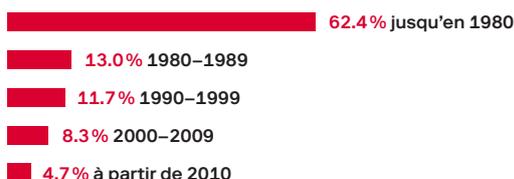
Type d'utilisation

en % du revenu locatif



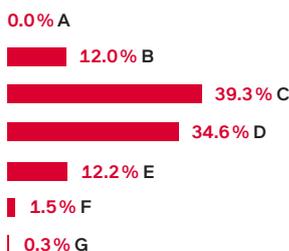
Parc immobilier par année de construction

Part de la surface de référence énergétique



Énergie totale CECB

Part de la surface de référence énergétique



Consommation par source de chaleur

Part de la consommation totale d'énergie



Explications : 1) SRE calculée selon la norme SIA 380 sur la base de plans ou en utilisant des facteurs de conversion SRE/surface utile principale spécifiques à l'utilisation (logement = 1.3, bureaux = 1.2, vente = 1.1, entrepôts = 1.1 et autres = 1.25); 2) Degré de couverture: prise en compte uniquement de l'énergie achetée par la propriétaire (Source : REIDA); 3) Valeurs de consommation (Source : REIDA): chaleur pour le chauffage et l'eau chaude, courant électrique utilisé pour les parties communes (courant des locataires exclu), correction relative aux variations climatiques. Les immeubles ne sont pas pris en compte dans le reporting lors de rénovation totale, de transaction ou de nouvelle construction au cours des 12 derniers mois. En raison d'une lacune dans les données, aucun immeuble avec pompe à chaleur n'est pris en compte en 2021; 4) CO₂e (scope 1 et 2) calculé selon le Greenhouse Gas Protocol (Source : REIDA); 5) ECCO2 : système de régulation automatique du chauffage sur la base de la température, de l'humidité, de la qualité de l'air et de données météorologiques; 6) Au minimum niveau B (= raccordement installé au min.) selon la norme SIA 2060; 7) Accès sans obstacles jusqu'à l'entrée du bâtiment ou au bien loué; 8) Part des biens loués avec au moins un locataire enregistré; 9) Des jardins sur rue jusqu'aux vastes espaces verts; 10) Au moins une mesure : p. ex. biotopes, nichoirs, ruches, prairies fleuries, surfaces rudérales.

Dates de reporting : consommation de chaleur et indicateurs de CO₂ au 31.12.2021; valeur de marché et revenu locatif au 30.06.2023; autres indicateurs au 30.06.2023.

Remarque : la collecte et la saisie des chiffres de consommation font l'objet d'un processus d'optimisation continu. Les chiffres-clés sont fournis sans garantie et peuvent changer a posteriori en raison d'une meilleure qualité des données et d'un degré de couverture plus élevé.